

Formation de formateurs : « *La vulnérabilité des garçons à l'exploitation sexuelle (subie ou exercée)* » Volet 1

Dans le cadre d'un mandat convenu avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, de Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire a développé une formation de formateurs sur la prévention et l'intervention en exploitation sexuelle pour l'ensemble de la province.

Ce formulaire constitue une déclaration individuelle du formateur et de son gestionnaire quant au respect des normes et du format de diffusion de la formation et de la gestion de la propriété intellectuelle.

La présentation détaillée de la formation se trouve à l'annexe 1.

Section I – Coordonnées

Nom du formateur régional		Adresse électronique	
Établissement		Téléphone	
Adresse postale	Ville	Code postal	
Titre d'emploi		Service	
Nom du gestionnaire immédiat		Courriel du gestionnaire immédiat	

Section II – Critères de sélection des formateurs

1. Correspondre au profil présenté en annexe 1.
2. Posséder une expérience de travail significative liée à la thématique de la formation (idéalement 5 ans).
3. Démontrer un intérêt à transmettre des connaissances et à évoluer dans le domaine du développement personnel.
4. Avoir la capacité à se remettre en question et à accepter d'être en formation continue.
5. Avoir de la facilité à travailler en dyade et à animer avec des partenaires des autres organisations.
6. Jouir d'une bonne crédibilité auprès de ses pairs et des gestionnaires.
7. Posséder des habiletés de communication orale reconnues, habiletés relationnelles, ouverture à la nouveauté, capacité de synthèse et rigueur.

Aussi, les gestionnaires doivent accepter de s'engager à libérer les formateurs lorsque requis.

Section III – Engagements du formateur régional

1. S'engager pour une période de trois ans (renouvelable).
2. Transmettre la formation au moins une fois par année.
3. Transmettre de façon intégrale le contenu de la formation (aucune modification au contenu et aux outils, respect de la méthode pédagogique enseignée, respect de la propriété intellectuelle). Plus précisément :
 - Utiliser le PowerPoint seulement dans le contexte de la diffusion de la formation : « *Prévention et intervention en exploitation sexuelle* »
 - Ne pas transmettre le PowerPoint ou tout autre matériel développé pour la formation à une personne qui n'a pas fait la formation de formateurs;
 - Ne faire aucun ajout/modification dans les diapositives originales du PowerPoint et respecter le contenu intégral et l'identité de Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire sur les diapositives;

- Pour l'adapter à votre réalité, au besoin, insérer des diapositives en indiquant clairement sur ces nouvelles diapositives vos sources et l'auteur. Ces diapositives ajoutées devront être identifiées au nom de votre établissement et non celui de Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire.
4. Diffuser la formation : « *Prévention et intervention en exploitation sexuelle* » comme formateur régional toujours en dyade et uniquement aux intervenants de son territoire et dans les établissements visés par la formation. Nous vous rappelons aussi que, si vous choisissez de facturer les participants, seuls les coûts directs engagés peuvent être chargés aux participants et que la diffusion de cette formation ne peut être réalisée afin de générer du profit.
 5. Soutenir les professionnels formés lors de questionnements postformation et se référer à Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire, lorsque nécessaire.
 6. Deux (2) fois par année, compléter le sondage du nombre de formations données sur votre territoire qui sera envoyé par Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire.
 7. **Toutes dérogations à ces principes doivent faire objet d'une entente avec Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire.**

Section IV – Engagement du gestionnaire

1. Confirmer l'autorisation de l'établissement pour former des formateurs.
2. Libérer mon employé pour assister aux formations de formateurs de Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire d'une durée de trois jours dans un mode présentiel.
3. Prendre en considération que mon employé(e) donnera les formations en présentiel et pourra éventuellement se déplacer dans les différentes installations du territoire.
4. Accepter que mon employé(e) ne puisse pas former de nouveaux formateurs de notre établissement, mais uniquement les intervenants participant à ces formations.
5. Communiquer à Santé Québec Capitale-Nationale – Universitaire pour tout changement quant au statut ou aux coordonnées du formateur, ou la fin de sa désignation à titre de formateur.

Signature du gestionnaire :

Date :

Signature du formateur :

Date :

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse électronique formationreseau.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

PLAN DE FORMATION

FORMATION DE FORMATEURS ; PRÉVENTION ET INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE

PROFIL DES PARTICIPANTS (15 personnes maximum)

- Intervenants sociaux en provenance des Établissements de Santé Québec (anciennement CIUSSS et CISSS) travaillant auprès de jeunes exerçants ou subissant de l'exploitation sexuelle
- Policiers ou intervenants des milieux communautaires œuvrant en contexte d'exploitation sexuelle
- Expérience de plus de 5 ans dans sa discipline, idéalement

OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette formation permettra à l'apprenant d'utiliser les meilleures stratégies dans ses interventions en lien avec l'exploitation sexuelle ainsi que de former d'autres intervenants sur cette problématique. Les personnes ayant participé à cette formation auront ensuite à donner la formation dans leur région, idéalement en duo (intervenant Santé Québec Capitale-Nationale - Universitaire, anciennement CIUSSS-CISSS et/ou policiers et/ou intervenants des milieux communautaires).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de cette formation, l'apprenant sera en mesure :

- De reconnaître les réalités et les enjeux reliés au monde de l'exploitation sexuelle
- De cerner les exigences et les défis inhérents à cette problématique
- De développer des habiletés spécifiques en matière de prévention et d'intervention en exploitation sexuelle
- De choisir des activités et des stratégies de prévention et d'intervention en exploitation sexuelle
- D'utiliser ses pairs des autres régions lors de problématiques en lien avec l'exploitation sexuelle
- De former d'autres intervenants dans sa région en lien avec la problématique de l'exploitation sexuelle

STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Atelier, discussion, étude de cas, vidéo, exposé